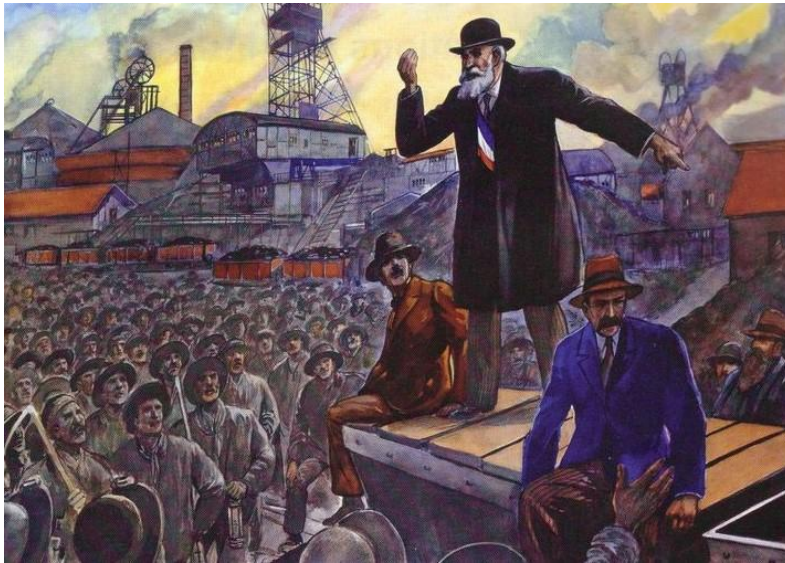


1895, Carmaux : les Verreries en grève



Le 1^{er} août 1895 à Carmaux – la « ville sainte », selon les journaux hostiles au socialisme – éclate un nouveau conflit. Après la grève des mineurs, trois ans plus tôt, ce sont les 1 200 ouvriers qui, à l'appel de la chambre syndicale, se mettent en grève, suivis d'ailleurs par leurs collègues des verreries du Bousquet d'Orb.

La veille, deux délégués syndicaux, Baudot et Pelletier, ont reçu la notification de leur renvoi pour « absence de dix jours afin de se rendre au congrès de la verrerie sans avoir sollicité l'autorisation ». Quelques jours plus tôt, le maire de Carmaux, Mazens, agent de la compagnie, a refusé la proclamation de leur élection au conseil d'arrondissement au prétexte qu'ayant été condamnés à quatre mois de prison pour injure, ils seraient devenus inéligibles. À la lettre syndicale de suspension du travail, le directeur Maffre répond : « La décision prise à l'égard de Baudot est irrévocable, l'usine reste ouverte pour ceux qui voudront venir travailler. »

La verrerie Sainte-Clotilde

En 1895 la verrerie de Carmaux jouit d'une situation économique exceptionnelle. Elle fabrique des bouteilles de toutes sortes – du 1/8^e de litre à la bonbonne de 80 litres – en verre extra-clair, clair, jaune, noir, rouge... sauf lilas et blanc. Les matières premières (sable et chaux) se trouvent sur place, ainsi que l'énergie (charbon de la Société des mines de Carmaux). L'usine a bénéficié des difficultés des concurrents : en 1894, elle a étendu ses activités au moment de la grève des verriers de Rive-de-Gier.

La verrerie emploie 1 200 ouvriers répartis en trois catégories : verriers, ouvriers similaires (gaziers, fondeurs, ajusteurs) et manœuvres (surtout des femmes employées à la vannerie, au mesurage, au gravage des bouteilles). Il existe des syndicats différents. L'organisation des verriers compte 490 membres, parmi lesquels une cinquantaine d'enfants de moins de seize ans qui ne peuvent voter. La première tentative d'implantation syndicale remonte à 1888 ; la seconde à 1890. Ce n'est qu'en 1891 que Ressayguier, ancien verrier devenu dirigeant de l'entreprise, a accepté la formation de l'organisation, espérant se concilier les ouvriers. Il accorde même une subvention. Dans sa polémique avec les verriers, Ressayguier mettra en avant les salaires plus élevés à Carmaux qu'ailleurs et les « sacrifices » faits par la direction : création, aux frais de l'usine, d'une école pour les enfants, organisation

d'un éconamat aux mains des ouvriers. Les intéressés répliqueront sur les conditions très éprouvantes du travail (la chaleur) ainsi que la variété de la production qui explique, diront-ils, « l'élévation » des salaires.

La grève ouvrière...

Bien que le calme règne dans la ville, le préfet du Tarn, Doux, dépêche des unités de gendarmerie sur Carmaux. Le 2 août, Jean Jaurès, député de la circonscription depuis 1893, arrive sur les lieux, pour se rendre compte de la situation et se mettre à la disposition du comité de grève. L'arrêt de travail est alors complet à la verrerie Saint-Clotilde. Jaurès, conciliateur, conseille des démarches auprès du directeur et prêche le calme. Se référant à la loi du 27 décembre 1892, il propose l'organisation d'une commission d'arbitrage devant le juge de paix. Celui-ci, réfugié auprès de la troupe, accepte de prendre des mesures pour arriver à une solution. C'est peine perdue : la direction de la verrerie refuse ses bons offices. Le 5 août, après un discours de Jaurès, les grévistes votent à l'unanimité la reprise du travail : « Les ouvriers ont décidé d'assurer l'existence de Baudot et Pelletier et de reprendre le travail ensemble. » La grève est donc terminée...

Le lock-out patronal

Le 7 août, Ressayguier fait placarder un avis : « Les ouvriers des verreries de Carmaux ayant quitté le travail sans motif, l'usine est fermée par ce fait. La société, dans leur intérêt, croit devoir les avertir qu'elle ne peut prévoir quand et dans quelles conditions la réouverture aura lieu. À chacun par conséquent de prendre tel parti qui lui convient. »

L'affiche enlève toutes illusions à ceux qui doutaient de « la bonne volonté » du patronat. La presse de toute opinion s'interroge et la réprobation à l'égard des administrateurs est quasi unanime, à l'exception des feuilles gouvernementales. Dans *Le Journal*, Jaurès écrit : « Ressayguier ne veut pas tuer une verrerie en pleine activité et prospérité. Il veut faire durer la grève pour affamer les ouvriers, les réduire à sa merci, leur faire accepter les conditions les plus dures, éliminer ceux qui le gênent, disloquer le syndicat, et peut-être diminuer les salaires. »

Une semaine passe. Le 14, Ressayguier fait connaître ses volontés : les verriers seront payés le 17 août et leur livret de travail leur sera rendu. C'est donc le renvoi. Immédiatement après, le réembauchage aura lieu, mais les salaires seront diminués et les « meneurs » ne seront pas repris. Vive approbation du *Figaro* : « Les verriers de Carmaux ne pourront rien objecter aux conditions de rentrée qui leur sont ainsi posées. Ils jouissaient de salaires plus élevés que partout ailleurs. Ils ont voulu faire grève, c'est leur droit. Mais c'est aussi le droit du patron maintenant que la place est nette de n'embaucher que les ouvriers qui lui conviennent. Les conseillers ne sont pas les payeurs. Si les ouvriers souffrent de cette situation, qu'ils s'en prennent à M. Jaurès et à ses amis. » Bonne occasion pour régler les comptes politiques : battu à Castres en 1889, Jaurès avait été élu et réélu en 1893 face au marquis de Solages, propriétaire des Mines de Carmaux, grâce aux voix des ouvriers de la ville.

Le 18 août les verriers repoussent ces conditions inacceptables : « Vous nous demandez de sacrifier, outre Baudot et Pelletier, ceux que vous appelez les "meneurs de la grève". Nous n'avons pas besoin de savoir ni leur nom, ni leur nombre pour vous dire non ; en les frappant, c'est nous que vous frappez. Même si nous étions abandonnés, même si nous devons souffrir de la faim avec nos enfants et nos femmes, nous ne consentirions pas à une trahison. »

La solidarité

Abandonnés ? Non ! Les verriers ne le sont pas. Une formidable chaîne de solidarité se constitue, un immense courant de sympathie parcourt la France. Les réunions publiques et les meetings se multiplient, organisés par les élus socialistes : on y retrace l'histoire de la grève et, à leur issue, des collectes permettent de réunir des fonds. Le 25, un meeting a lieu à la Maison du Peuple à Paris ; un autre, au Tivoli-Vauxhall, réunit 6 000 personnes. Roubaix, Reims, Narbonne, Lille, Dijon organisent des rassemblements identiques. Les souscriptions ouvertes dans la presse socialiste ou indépendante (*La Dépêche*, de Toulouse, *La Petite République*, *L'Intransigeant*, *Le Peuple*, de Lyon) affluent. On donne de tous les coins de France. Lorsque les préfets ne s'y opposent pas, on organise des loteries dont le bénéfice va aux grévistes. À Paris les chanteurs ambulants font quotidiennement de substantielles recettes en chantant la chanson de la grève composée par Lencou.

À Toulouse, un grand meeting a lieu au grand théâtre du Capitole et, le 22 septembre, jour anniversaire de la proclamation de la République, un festival populaire se déroule dans la ville. À Carmaux même, la solidarité s'organise : les propriétaires décident de réduire de moitié les loyers des grévistes, et ce, pendant la durée de la grève. Les mineurs abandonnent une journée de salaire par mois au profit des verriers (les patrons d'ailleurs déclareront en chômage forcé plusieurs journées pour éviter le versement). On se préoccupe aussi de l'avenir et déjà une idée germe : la verrerie aux verriers. C'est Rochefort, pamphlétaire du Second Empire, ancien communard déporté, désormais propriétaire de *L'Intransigeant* qui, le 22 août lance l'idée, reprise par *Le Radical* du 2 septembre. Ce dernier signale que les menuisiers de Toulon ont créé une menuiserie ouvrière, qu'à Rive-de-Gier les grévistes ont constitué une « verrerie aux verriers » qui prospère. Après un mois de grève, ces marques de solidarité soutiennent le moral des verriers. Les collectes permettent au syndicat de distribuer des secours proportionnellement aux besoins de chacun. Une distribution exceptionnelle sera même effectuée pour la rentrée des classes et l'approche de l'hiver. La presse hostile fulmine. Dans *Le Siècle*, l'ex-ministre Yves Guyot n'admet pas que les conseils municipaux votent des subsides en faveur des familles de grévistes. Les verriers font appel à Dupuy-Dutemps, ministre des Travaux publics, député de Gaillac. Celui-ci leur répondra dans un discours à Albi : « Il n'y a en France que deux partis : le Parti républicain, parti de l'ordre, et le Parti socialiste, parti du désordre. »

Provocations patronales

La grève continue, en se durcissant ; les provocations patronales vont se faire très précises. On joue d'abord sur la division. Des agents du patronat passent dans les foyers et répandent le bruit d'un embauchage proche : les premiers inscrits seraient les premiers appelés... On offre des permissions spéciales aux soldats fils de verriers. Enfin, on essaie de démontrer que le vote de la prolongation de la grève a été truqué : on aurait trouvé, dans le trou du souffleur du théâtre où avait eu lieu le vote, des bulletins hostiles à la grève. Rien n'y fait.

Les assemblées générales quotidiennes étant toujours aussi fréquentées, on va tenter une nouvelle méthode : les arrestations. Fin septembre, le préfet Doux vient en inspection. Pour le moindre motif on pratique des arrestations, aussitôt suivies d'un jugement devant le tribunal correctionnel d'Albi, la Cour de Toulouse confirmant les peines en appel. Au couturier, membre du comité de défense et conseiller municipal, est condamné à quatre mois de prison « pour avoir tenté, au cours du mois de septembre, à l'aide de violence ou de menace..., d'amener ou de maintenir une cessation concertée du travail dans le but de porter atteinte au libre exercice du travail ou de l'industrie ». Belin, qui « apparaît comme un meneur dangereux et

un futur orateur de réunion publique », écope de quarante jours sous l'accusation d'avoir injurié la police – le collaborateur du préfet n'ayant rien entendu mais ayant vu remuer ses lèvres... C'est encore la femme Hauser qui, pour avoir dit à un jeune voulant reprendre le travail : « Fainéant ! Si tu n'as pas de pain, je t'en donnerai ! », se voit condamnée à quatre jours pour délit de tapage injurieux. C'est enfin le sieur Huntziger qu'on condamne à quarante-cinq jours pour avoir déclaré : « Ceux qui accepteront de reprendre le travail seront des fainéants. » Ni la division ni les arrestations n'apportent, cela dit, les résultats escomptés. Aussi, Rességuier trouve une autre solution. Les manœuvres d'embauchage s'interrompent à Carmaux. On organise alors dans le Nord et dans la Loire des tournées de propagande. Seize hommes seront envoyés de Rive-de-Gier ou les patrons les ont obligés à partir sous peine de chômage. Des convois arrivent à Carmaux, souvent des ouvriers que l'on a copieusement fait boire. Quelques-uns, constatant la situation, se présentent au comité de grève et déclarent avoir été trompés : on leur avait dit que la grève était terminée. Ils décident de repartir. Pourquoi cette précipitation de la direction ? Raisons d'ordre économique ? La production est toujours paralysée après deux mois de grève, des marchés sont perdus. Raisons politiques ? La Chambre des députés doit se réunir le 22 octobre et les socialistes vont intervenir si la reprise n'est pas effective, et ainsi donner une nouvelle dimension au conflit.

L'état de siège

À Carmaux, les vexations et les arrestations redoublent. Mieux ! Rességuier provoque un rebondissement inattendu : il se plaint d'un coup de révolver qu'on aurait tiré sur lui en pleine rue. Ce « coup de pistolet confidentiel » (*dixit* Camille Pelletan dans *Le Rappel*) lui aurait troué la redingote ! La presse est sceptique et incrédule : comment l'assassin aurait-il pu s'échapper dans une rue remplie de policiers ? Un homme sera pourtant arrêté : le jeune Guilhem, connu pour ses idées anarchistes. Emprisonné un mois, il sera relâché. Cependant Carmaux est mis en état de siège. Les fonds de secours des grévistes sont saisis, on perquisitionne. À l'hôtel Malaterre, un triple cordon de police boucle les issues pendant que les agents fouillent la chambre de Jaurès, celle aussi de Gérault-Richard, député de Paris, ainsi que les combles. Des patrouilles de gendarmes à cheval balayent la rue de la gare et la route nationale. Les passants sont malmenés avec violence. Le commissaire spécial Frenel se tient, habillé de son écharpe et révolver au poing, à l'angle des deux rues. Alors que la Chambre des députés va se réunir, le travail reprend à la verrerie. Trois fours sont allumés, mais peu de verriers carmausins sont là, moins d'une dizaine. Le travail est loin d'être sérieux : disputes, flâneries, incapacité des nouveaux arrivants (certains ont été recrutés parmi les terrassiers de la route Quillan-Rive-saltes). Néanmoins, le plan de Georges Leygue, ministre de l'Intérieur, est réalisé : quelques fours fonctionnent.

Intervention gouvernementale ?

Au Parlement, après un discours de près de cinq heures et demie, Jaurès dépose l'ordre du jour suivant : « La Chambre, convaincue qu'un haut arbitrage moral peut seul résoudre ce conflit, invite M. Brisson (président de la Chambre) à accepter d'être l'arbitre. » Brisson hésite, mais Leygue, lui, refuse et réfute tout : « Un troisième tour a été allumé, la troisième équipe est prête ; il y aura 593 ouvriers. Avant la grève il y en avait 675, donc la grève est terminée. » Évoquant le manifeste envoyé par les verriers de Carmaux à tous les verriers de France, il le qualifie « de véritable déclaration de guerre ». Bonne âme, il conclut : « Le gouvernement a agi avec justice et il ne lui reste plus, le conflit étant terminé, qu'à soulager les misères que la grève a fait naître. » Le vote de la Chambre est négatif, Jaurès est battu. À Carmaux, c'est la déception des verriers et le triomphe de Rességuier. Triomphe de

courte durée, car le 29 octobre, le ministère Ribot fait place au ministère radical de Bourgeois, qui est bien décidé à résoudre le conflit. Des arbitres sont nommés.

La grève n'est cependant pas terminée. Rességuier n'est pas d'accord. « Le conflit de Carmaux ne comporte pas d'arbitrage ; le choix du personnel doit appartenir exclusivement à chaque citoyen. Le jour où il en serait autrement, toute liberté serait anéantie, l'industrie française serait perdue au détriment des ouvriers eux-mêmes et au grand avantage de l'industrie étrangère. » Malgré toutes les pressions, le patron refuse. Aussi, plus de trois mois après le début de la grève, le 10 novembre, « les ouvriers verriers et similaires de Carmaux, réunis au nombre de 850... constatent que M. Rességuier, en exigeant le sacrifice préalable de plusieurs d'entre eux, se refuse à toutes négociations... Ils demandent d'urgence aux pouvoirs publics la protection légale des syndicats... Ils décident en outre de fonder une verrerie aux verriers qui donnera du travail à tous ceux que M. Rességuier ne reprendra pas, et ils s'engagent à continuer la lutte unanimement. » Restait à trouver les fonds nécessaires à l'entreprise...

S'organiser eux-mêmes

Le 13 novembre, Rochefort télégraphie à Jaurès pour lui annoncer un premier don de 100 000 francs or – somme énorme à l'époque où un ouvrier de l'automobile de la région parisienne gagne environ 6 francs par jour ouvrable, aux dires de Pelloutier –, provenant d'une septuagénaire vivant chichement, M^{me} Dembour (à qui d'ailleurs on intentera un procès). À Carmaux, le travail reprend pour ceux que Rességuier veut bien embaucher ; les ouvriers malades et une vingtaine de membres du comité de grève sont renvoyés.

Une nouvelle aventure commence pour les verriers grévistes : la construction de leur entreprise. Après bien des discussions, le choix se porta sur Albi, où les terrains étaient moins chers et le charbon meilleur marché. Le 25 décembre, dans *La Dépêche*, à la fin d'un appel pour la souscription, Jaurès écrit : « Le succès doit être assuré pour montrer que l'on n'est pas des parleurs inconsistants, qui effleurent toutes les grandes questions et qui n'en résolvent aucune... En démontrant que les ouvriers peuvent s'organiser eux-mêmes, se discipliner eux-mêmes, elle accoutume les esprits à l'idée d'un affranchissement général des salariés et d'une organisation sociale nouvelle... »

André BORDEUR

[Sources : journaux de l'époque,
surtout *La Dépêche*, de Toulouse.]

Le Peuple français, n° 16, octobre-décembre 1974, pp. 29-31.

– À *contretemps* / Odradek - « Sous les pavés la grève » / mai 2025
[<http://acontretemps.org/spip.php?article1111>]

AC